

Claret – Rocher du Causse

Jacques Coularou, Jean Guilaine, Gilles Escallon et Isabelle Carrère



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/11572>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Jacques Coularou, Jean Guilaine, Gilles Escallon et Isabelle Carrère, « Claret – Rocher du Causse », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Languedoc-Roussillon, mis en ligne le 01 mars 2004, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/11572>

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Claret – Rocher du Causse

Jacques Coularou, Jean Guilaine, Gilles Escallon et Isabelle Carrère

Date de l'opération : 1999 (FP)

Inventeur(s) : Coularou Jacques (CNRS) ; Guilaine Jean (CNRS) ; Escallon Gilles ;
Carrère Isabelle

- 1 À 30 km au nord de Montpellier, le site du Rocher du Causse occupe la partie sommitale d'un petit plateau triangulaire rattaché au causse de l'Hortus. L'extrémité de ce plateau se présente sous la forme d'un éperon rocheux délimité sur deux côtés par une paroi abrupte. La partie haute de ce relief de proue a été occupée sur un espace limité, par un habitat de l'âge du cuivre, réinvesti au cours de l'âge du Bronze ancien, tandis qu'au 1^{er} âge du Fer un impressionnant rempart enfermait une surface beaucoup plus vaste comportant, localement, des restes d'habitation (Fig. n°1 : Topographie de l'éperon avec la position des murs de l'âge du Fer.) (Fig. n°2 : Topographie de l'éperon avec la position des murs chalcolithique.).
- 2 De 1986 à 1989, Jean-Claude Roux et Gilles Escallon ont effectué, sur le site, des recherches dont on peut résumer ainsi les résultats.

La phase d'occupation chalcolithique

- 3 La phase d'occupation chalcolithique a révélé la présence d'un habitat en pierre sèche, s'organisant selon un axe perpendiculaire à la pente topographique des lieux. Les recherches ont concerné la moitié ouest de l'habitat reconnu. Une grande habitation (3-6) a été dégagée ainsi que, sur son côté occidental, les restes d'une seconde habitation (5), disposée, elle, selon l'axe de l'éperon (nord-sud) (Fig. n°3 : Plan de l'enceinte chalcolithique.). Ces maisons sont précédées, vers l'extérieur, par plusieurs constructions circulaires de type Lébus-Boussargues. Certaines de ces unités semblent donner directement accès dans les longues habitations dont elles pourraient constituer un espace complémentaire : unité 11' en relation avec l'habitation 5, unité 9 en relation avec l'habitation 3-6. D'autres unités sont disjointes de ces habitations et ont une disposition

autonome : ainsi l'unité 8 qu'un mur reliait sans doute à sa voisine (11'), ou encore l'unité 2, implantée plus en avant de l'établissement, sans doute dans le cadre d'un système général d'accès au site, que la fouille de 1996 mis en évidence. Un mur de clôture (M5) contre lequel vient prendre appui le mur de la maison 3-6 semble fermer le site sur son front nord. Les unités circulaires 9, 8 et 11' étaient peut-être reliées elles-aussi à l'origine par un mur de fermeture identique (Fig. n°7 : L'enceinte chalcolithique avec au premier plan l'unité circulaire 12.).

- 4 Les fouilles réalisées dans les habitations 3-6 et 5, ainsi que dans une zone jouxtant sur son flanc sud la première maison citée (zone 1), ont livré un abondant matériel céramique se rattachant à la culture de Fontbouisse auquel s'associaient les restes d'un outillage lourd, une industrie sur silex, quelques parures (plaquettes de schiste à trois perforations, petits anneaux de cuivre, dents de canidés percées). Dans la maison 3-6 une géographie de l'espace domestique a notamment pu être mise en évidence : foyer près de l'entrée, dépôts de récipients disposés alentour et industrie lithique tandis qu'une autre concentration céramique se trouvait dans la partie profonde de la bâtisse, en position centrale, associée à une certaine quantité de graines carbonisées. Des dalles bleues et de gros charbons de bois scellant le niveau chalcolithique pourraient indiquer un effondrement de la toiture (présence de végétaux et de quelques dalles) consécutif à un incendie.

Le niveau Bronze ancien

- 5 Le niveau Bronze ancien (Fig. n°4 : Différentes époque de construction sur le site du Rocher du Causse.) évoqué ci-dessus, est matérialisé par de rares aménagements qui ne modifient guère la morphologie générale des architectures antérieures. Un mur de refend semble avoir alors découpé l'espace interne de l'habitation 3-6 en deux *loci* distincts. La datation de ce mur à une phase de fréquentation « Bronze ancien », superposée à la couche d'effondrement, semble assurée par sa position stratigraphique. Son assise inférieure repose sur le sol à poteries de l'âge du cuivre. Des restes fragmentés de récipients portent parfois un décor « barbelé » ou apparenté caractéristique de la première phase de l'âge du Bronze. Des boutons coniques, en os, à perforation centrale, appartiennent à cette phase.

Une phase d'occupation de l'âge du Fer

- 6 À cette époque le site est considérablement agrandi (Fig. n°4 : Différentes époque de construction sur le site du Rocher du Causse.). À mi-pente de l'éperon, sur toute la largeur de celui-ci, soit sur 260 m de développement, un impressionnant rempart est aménagé (Fig. n°1 : Topographie de l'éperon avec la position des murs de l'âge du Fer.) : il est construit en pierre sèche, à partir de blocs et de moellons calcaires, et comporte dans sa partie centrale un aménagement terrassé sur lequel a été bâtie une courtine dont la largeur varie de 2,50 m à 4 m. À l'intérieur, contre ce mur-rempart, de petites cabanes rectangulaires ont été reconnues. Sur la partie haute de l'éperon, superposée aux occupations du Chalcolithique et du Bronze ancien, l'occupation de l'âge du Fer est matérialisée par divers tronçons de murs : certains se rattachent à une grande maison rectangulaire (habitation 1), un autre (M 18), situé vers le bord occidental de la falaise,

pourrait être un mur de clôture ou un flanc d'habitation (Fig. n°4 : Différentes époque de construction sur le site du Rocher du Causse.). Cette occupation protohistorique a nécessité la réalisation d'un remblai de construction opéré sans doute en raclant la partie haute de l'éperon et en y détruisant les éventuelles architectures préexistantes. Par contre, les architectures chalcolithiques situées en contrebas ont été protégées par leur altitude moins accusée. Des fragments d'amphores étrusques et massaliètes et quelques tessons pseudo-ioniens permettent de dater cette occupation du V^e s. av. J.C.

- 7 L'arrêt de la fouille en 1989 a entraîné l'abandon des recherches sur toute la moitié orientale de l'établissement. S'agissant de l'établissement chalcolithique, plusieurs considérations ont motivé la reprise de la fouille.
- 8 Le Rocher du Causse constitue, on l'a dit, un site unique, dans sa situation topographique tout autant que dans sa disposition constructive : il forme donc un cas d'espèce, un modèle dont l'étude et la publication mettront en valeur la spécificité topo-architecturale.
- 9 Les travaux sur les sites en pierre sèche de la culture de Fontbouisse sont à ce jour suffisamment avancés pour lancer, au-delà des études monographiques, quelques pistes comparatives sur le fonctionnement des localités étudiées. L'analyse du site ceinturé de Boussargues semble orienter cet établissement vers un statut d'habitat temporaire, vraisemblablement lié à l'élevage. On doit se demander si une telle spécificité ne pourrait également être attribuée au Rocher du Causse et, de façon plus générale, si à un type d'architecture (l'usage notamment d'unités circulaires) correspond alors un mode d'occupation et un type d'activité. *A contrario*, l'infirmité de cette hypothèse pourrait inviter à repenser le modèle élaboré pour Boussargues. Notre recherche peut donc avoir valeur de contre-épreuve.
- 10 L'étude des unités circulaires dans le secteur des garrigues est-languedociennes montre que toutes présentent des écarts de dimensions très faibles ; toutes, d'autre part, répondent aux mêmes techniques de construction. S'agit-il d'une contrainte architecturale (on ne pouvait ou on ne savait, techniquement, faire plus grand en encorbellement) ou culturelle (le modèle circulaire, de 2,50 m de diamètre, est systématiquement répété, sans transformation aucune) ? Une étude comparée des constructions du site et de celles des localités du Lébus et de Boussargues nous semble, dans un second temps, intéressante. On peut se demander si ces unités ne sont pas toutes sensiblement, voire étroitement, contemporaines, objectif que les datations ¹⁴C et l'étude du matériel archéologique dans une optique intersites devraient permettre d'approcher.
- 11 Dans l'hypothèse où le caractère spécialisé de ces habitats incluant des structures se confirmerait, interviendrait alors le problème des éventuels rapports entre ces sites temporaires et les villages proprement dits : ces derniers étaient-ils aussi des établissements de garrigues ? Comment fonctionnaient les relations avec les sites enclos de la garrigue ?
- 12 Pour apporter quelques éléments de réponse, voire de nouvelles interrogations à ces diverses questions, le site du Rocher du Causse présente quelques atouts importants et d'abord une architecture bien conservée, associée à un mobilier archéologique en place (vases brisés sur les lieux où ils étaient disposés).
- 13 Non moins intéressante est la présence, sur le site, d'une occupation sporadique de l'âge du Bronze ancien, à poterie à décor dit « barbelé ». Sans doute le recours aux matériaux disponibles sur place a dû favoriser quelques réaménagements architecturaux sommaires,

probablement de courte durée. L'absence de constructions d'envergure propres à cette phase d'occupation induit certaines questions à l'ordre du jour dans la communauté des archéologues : des modifications sont-elles intervenues entre les styles de vie Fontbouisse et ceux du Bronze ancien ? Les débuts de l'âge du Bronze marquent-ils un retour vers une plus grande mobilité ? Quelles modifications économiques et/ou sociales sous-tendent cette mutation ?

- 14 On voit donc, par ces quelques questions, que la fouille, suivie de la monographie, d'un site comme le Rocher du Causse, outre l'intérêt indiscutable de l'établissement lui-même, peut contribuer à éclairer une série de problèmes à valeur régionale notamment dans le « fonctionnement » des localités Fontbouisse des garrigues. À plus large échelle, elle peut aussi documenter sur les mécanismes de rupture intervenus entre la culture locale de Fontbouisse et les horizons de type chalcolithique final (campaniforme) ou bronze ancien (« barbelé ») et d'en apprécier l'arrière-plan historique.

Résultats des fouilles de la partie est du site

- 15 Trois campagnes de fouille ont permis de déterminer le dégagement de la totalité du site (Fig. n°5 : Photo aérienne.) et (Fig. n°6 : Photo aérienne.).

L'architecture

- 16 Le dégagement de la zone centrale a définitivement révélé le tracé du mur d'enceinte. Dans cette zone orientale celui-ci s'amorce un piédroit dont le vis-à-vis se retrouve au niveau de la maison 3-6 . On est ici dans l'aire d'accès central au site (Fig. n°3 : Plan de l'enceinte chalcolithique.). De ce piédroit part un autre mur reliant le mur d'enceinte à l'unité circulaire 2. L'association de l'unité circulaire 2 et des deux développements saillants du mur d'enceinte dégage un étroit passage. Si la largeur du passage central du mur d'enceinte est de 4,50 m, le rétrécissement de la porte d'accès, à hauteur de la structure 2, limite celle-ci à une largeur de 1,40 m.
- 17 La poursuite du dégagement a permis de localiser trois nouvelles unités circulaires. Deux sont incluses dans le mur d'enceinte, la troisième, disposée à l'avant, étant tangente à celui-ci. Dans leur ensemble, elles sont relativement bien conservées ce qui a permis de confirmer leur couverture en pierre selon la technique de l'encorbellement.
- 18 La structure 13, en partie détruite sur son côté ouest, s'est vue adjoindre un contrefort probablement postérieur à la chute de la toiture. Il pourrait être attribué au Bronze ancien. On a observé également que la structure 11 a été murée secondairement au niveau du mur d'enceinte (Fig. n°3 : Plan de l'enceinte chalcolithique.). Tangente à celui-ci, cette unité a été enrichie de petits murets pour couper l'angle de jointure au mur principal. Dans celui-ci, une grande dalle, plantée de chant, servait de piédroit à la porte d'accès à l'unité 11. Ce détail d'architectural se retrouve couramment dans les constructions Fontbouisse.
- 19 La structure 12 possède une porte délimitée par de grosses dalles verticales. Dans sa partie est, un contre-mur double le parement extérieur. Sur le flanc ouest de la porte, le mur 51 prolonge sur 1 m le parement extérieur de la structure 12 formant un petit couloir devant la porte de celle-ci (Fig. n°3 : Plan de l'enceinte chalcolithique.).

- 20 Le mur d'enceinte, comme tous les murs du site, comporte deux parements limitant un bourrage de cailloutis. Lors des restaurations intervenues, le dégagement de ce cailloutis a montré également la présence de boutisses liant parfois les parements. On constate aussi, comme à Boussargues, que les parements des structures circulaires sont beaucoup plus soignés que ceux du mur d'enceinte. Le tronçon du mur d'enceinte se développant depuis la porte centrale jusqu'à l'unité circulaire 13 a été doublé, dans sa partie extérieure, par des contreforts mais également par une série de pierres verticales d'un module de 0,20 m x 0,20 m pour une longueur moyenne de 0,60 m. La présence de ces contreforts a sûrement été motivée pour contrer les effets de la pente naturelle du substrat.
- 21 Si l'on envisage le plan général du dispositif d'enceinte, on constate un rythme régulier dans la disposition des unités circulaires. Elles sont alternativement incluses dans le mur d'enceinte ou en avant de celui-ci.
- 22 L'étude de l'architecture permet de reconnaître différentes phases de construction. On a d'abord bâti les unités circulaires; on a ensuite édifié le mur d'enceinte. À l'intérieur de celui-ci, la construction du mur 37 précède celle du mur 32. Les murs 35 et 39 ont pu être bâtis en même temps. Au niveau de la maison 14, on constate que le parement intérieur du mur d'enceinte décrit une courbe pour devenir le mur 45 (mur oriental de la maison 14). Ce détail permet d'avancer que cette maison fait partie des constructions anciennes du site (Fig. n°3 : Plan de l'enceinte chacolithique.). Les murs 45 et 47 étant communs aux maisons 14 et 15, ces deux habitations sont manifestement contemporaines de la construction du mur d'enceinte. Les ensembles 16 et 17 ne peuvent être calés chronologiquement. On constate également que les maisons 14 et 15 ont subi des démantèlements parfois importants, le mur 47 a, peu ou prou, disparu et il ne subsiste que quelques pierres du mur 45 (Fig. n°3 : Plan de l'enceinte chacolithique.). Le processus de démantèlement de maisons a été également observé à Boussargues et correspond à une pratique de remobilisation de matériaux.

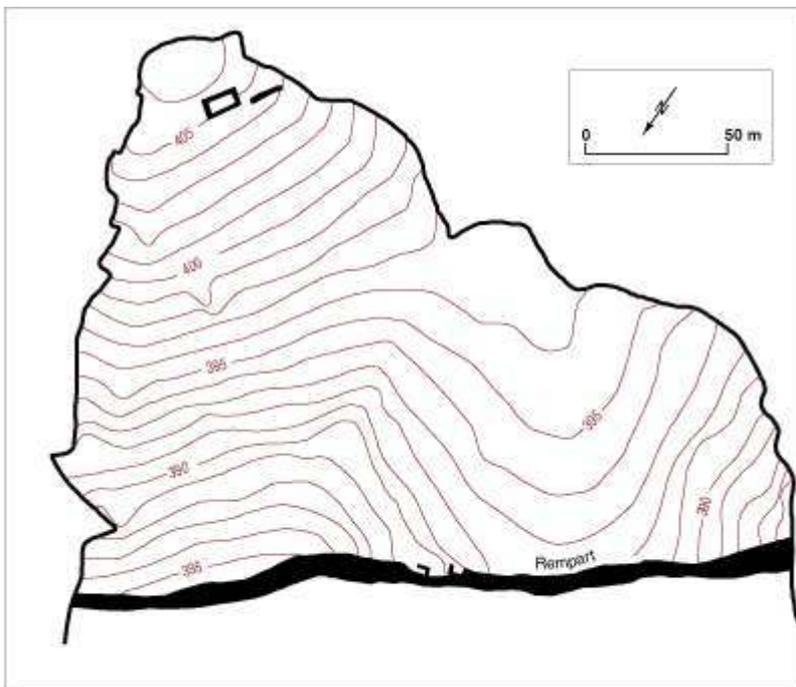
Le matériel archéologique

- 23 Le matériel archéologique est abondant, tout particulièrement la céramique. Au Rocher du Causse on trouve deux types de dépôts. Le premier comporte des vases complets cassés sur place. Cet état est associé à des traces d'incendie (parements et lapias rubéfiés). Seules les maisons 3-6, 5 et 17 sont ici concernées. Le deuxième exemple de dépôts comporte également une quantité importante de céramique mais il ne s'agit, au mieux, que de panneaux de vases. Les tessons sont alors très fragmentés. Les cannelures en métope façonnent les décors majoritaires ; viennent ensuite les pastilles au repoussé. On note la présence de plusieurs vases à cannelures multiples dans le secteur 17. Ce type de céramique n'a pas été retrouvé dans d'autres points du site.
- 24 L'industrie lithique est bien représentée. L'outillage ne varie pas beaucoup d'une maison à l'autre. Les décomptes montrent une forte majorité de pointes bifaciales grossières d'un calibre assez standardisé. Les grattoirs et les flèches sont notamment présents. La matière première provient essentiellement des environs de Saint-Martin-de-Londres, mais les grandes pièces sont tirées du silex en plaquettes de Salinelles. L'outillage poli est bien attesté. Les meules et molettes sont peu abondantes alors que les macrorestes végétaux sont nombreux et variés.

- 25 La faune, peu fréquente, est dominée par le mouton, celui-ci est particulièrement gracile et de petite taille. Le bœuf est présent. Les espèces sauvages sont peu attestées.
- 26 Les dates ^{14}C ainsi que celles obtenues sur celui de Bousargues ont permis de caler les occupations du Rocher du Causse dans la phase terminale du Fontbouisse. L'étude métrique des différentes unités circulaires répertoriées en Languedoc montre par ailleurs une grande homogénéité dans les dimensions de ces structures originales. L'analyse typologique de la céramique du Rocher du Causse se calque parfaitement sur celle de l'ensemble 1 de Bousargues. Ces informations pourraient indiquer une concordance chronologique entre ces deux sites.
-

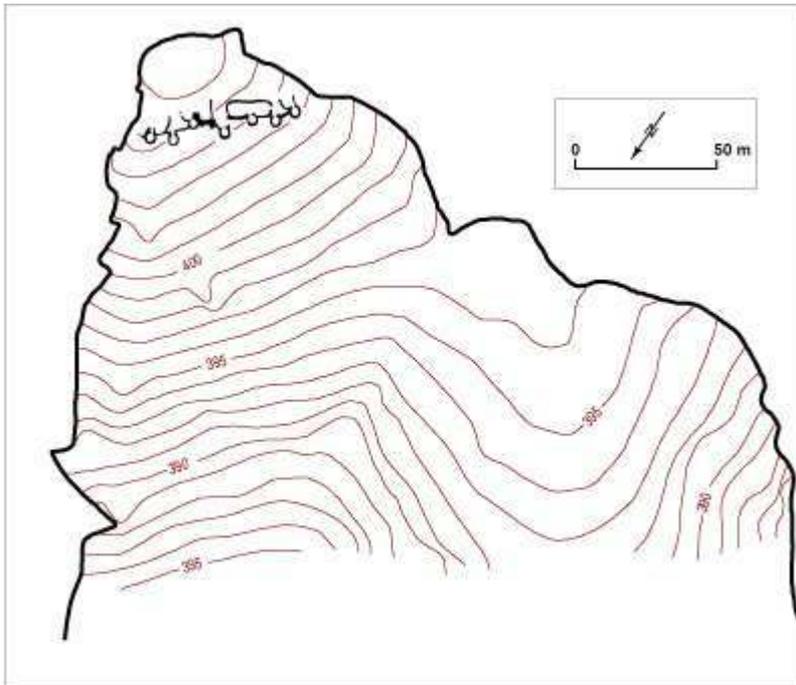
ANNEXES

Fig. n°1 : Topographie de l'éperon avec la position des murs de l'âge du Fer.



Auteur(s) : Coularou, Jacques. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°2 : Topographie de l'éperon avec la position des murs chalcolithique.



Auteur(s) : Coularou, Jacques. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°3 : Plan de l'enceinte chalcolithique.



Auteur(s) : Coularou, Jacques. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°4 : Différentes époque de construction sur le site du Rocher du Causse.



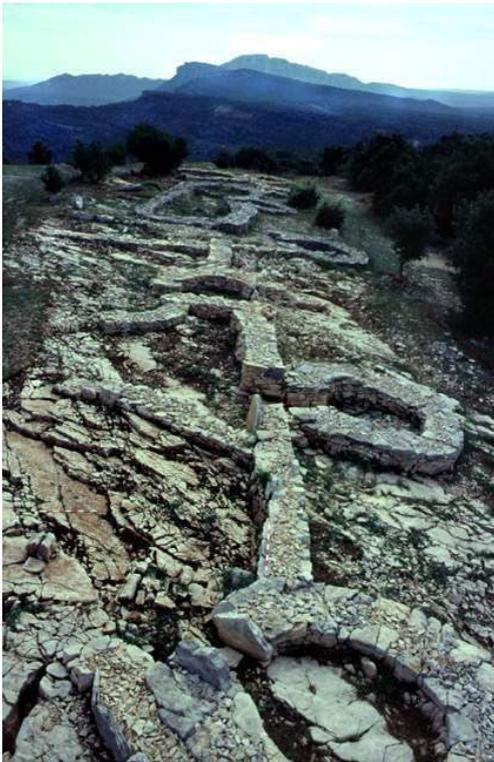
Auteur(s) : Coularou, Jacques. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°5 : Photo aérienne.



Auteur(s) : Coularou, Jacques. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°6 : Photo aérienne.



Auteur(s) : Coularou, Jacques. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°7 : L'enceinte chalcolithique avec au premier plan l'unité circulaire 12.



Auteur(s) : Coularou, Jacques. Crédits : ADLFI (2004)

INDEX

operation Fouille programmée (FP)

peuple Campaniforme, Fontbouisse culture

Index géographique : Languedoc-Roussillon, Hérault (34), Claret

Index chronologique : âge du Bronze, âge du Fer, Chalcolithique, Néolithique final

AUTEURS

JACQUES COULAROU

CNRS

JEAN GUILAINE

CNRS